

Sommaire

RÉGION

> PAGES 2 À 7

FRANCE MONDE

> PAGES 8 À 13

SPORTS

> PAGES 14 À 20

PAGES LOCALES

> VOTRE CAHIER LOCAL DÉTACHABLE

PSYCHOLOGIE

> PAGE 21

HIPPISSME

> PAGES 22 À 23

JEUX, TELEVISION

> PAGES 24 À 27

BESANÇON > Travaux publics

Une réunion de chantier

Lieu de rencontre entre les entreprises, les élus locaux et leurs techniciens, le 7^e Carrefour des collectivités locales devrait rassembler plus de 2000 visiteurs ces jeudi 11 et vendredi 12 octobre. Enjeux.

Etsi les grands travaux de demain se dessinaient à Besançon-Micropolis jeudi et vendredi prochains ? C'est en tout cas l'ambition affichée par le 7^e Carrefour des collectivités, temps et lieu de rencontre privilégiés à l'échelon de la grande région entre élus locaux, entreprises de travaux publics, fournisseurs, bureaux d'études, associations, etc.

L'occasion de mieux se connaître mais aussi de s'informer sur les dispositifs permettant de réaliser des projets. Sachant que cette année, une large place sera consacrée à l'innovation et aux technologies du futur parmi les quelque 130 exposants présents.

Cluster éco-chantiers

Piloté par la filière BTP en partenariat avec la Dreal, l'Ademe et les organismes affiliés à l'État en matière d'innovation

et de recherche, le cluster (grappe, en anglais) éco-chantiers Bourgogne-Franche-Comté est l'un des quatre existants en France.

Comme le souligne Catherine Bohème, l'une de ses chevilles ouvrières, « l'objectif est de pouvoir préparer des marchés publics prenant en compte des clauses d'innovation et des clauses environnementales dans les marchés pour en prévoir la mise en œuvre sur chantier. Et le fait de travailler à l'initiative des travaux publics avec notre propre méthode nous permet de nous rapprocher de la construction qui a besoin de relais techniques ».

Casse-tête administratif

Représentant l'Association des maires de France, le maire de Vesoul Alain Chrétien rappelle : « Il y a dix ans, dans le pays de Vesoul, alors que nous étions pionniers dans la construction en chanvre, le premier écueil que nous avons rencontré a été la rectification architecturale. Personne ne voulait nous assurer nos bâtiments en chanvre, car nous n'avions aucun retour sur la durabilité, la résistance dans le temps, au feu... Nous avons

donc eu beaucoup de mal à faire la promotion du chanvre et un cluster comme le vôtre nous aurait été très utile pour donner confiance aux collectivités dans l'utilisation du chanvre. Les choses ont évolué depuis mais on se confronte toujours à des problématiques administratives en termes de responsabilités. Il ne s'agit pas d'échapper au risque mais de le calculer pour le réduire au maximum. »

Contrat de plan État-Région

Pour Vincent Martin, président de la Fédération régionale des travaux publics de Bourgogne-Franche-Comté, « si les élus n'ont pas de projets à faire remonter pour réaliser des travaux, on arrivera en 2020 sans avoir rempli les conditions du contrat de plan État-Région ». Rappelant que ce plan, courant de 2015 à 2020, porte sur 383 M€ à l'échelon de la grande région, il y a selon lui « un effort considérable à faire et une sensibilisation à réaliser auprès des élus locaux pour qu'ils fassent remonter leurs projets ».

Longueur des procédures

« Il faudrait déjà pouvoir consommer les crédits État-Région disponibles », relève Alain Chrétien. « Car entre les procédures administratives, les contentieux qui se greffent dessus, les problèmes de main-d'œuvre des entreprises et la fourniture de matériaux, on est à 20 à 30 % d'augmentation des délais. Ce qu'on faisait avant en cinq ans, on le fait aujourd'hui en sept. Et certaines procédures sont tellement longues qu'elles sont caduques lorsqu'elles arrivent à leur terme. Il faut donc s'interroger sur la façon de contourner tous ces obstacles. »

Autant de questions qui devraient alimenter les différents ateliers prévus lors de ces deux journées du Carrefour des collectivités locales.

Textes : Pierre LAURENT



« L'objectif serait de créer un campus travaux publics Grand Est à Besançon. » Archives ER/Christine DUMAS

« On cherche plus de 2 000 salariés »

Sortis de la crise voilà un an, les travaux publics recrutent. « Sur les 11 000 salariés que représente la profession dans la grande région, nous avons perdu 1 500 emplois ces cinq dernières années. Mais aujourd'hui, on cherche plus de 2 000 salariés », indique Vincent Martin, président de la Fédération régionale des TP de la grande région.

En effet, non seulement l'activité a repris mais d'ici 2022, 30 % des effectifs qui existaient voilà dix ans seront partis en retraite.

Problème : « Nous ne trouvons pas de main-d'œuvre qualifiée et le bloc intérimaire a considérablement augmenté (15 % des effectifs alors que normalement, c'est 8 % en vitesse croisière). Or, les personnes en intérim veulent rester intérimaires à 80 %. Ils peuvent partir quand ils veulent,

touchent le chômage... Bref, cela ne va pas dans le sens de l'emploi. »

La solution de la formation ? « L'apprentissage a été pour nous un levier de croissance énorme. C'est grâce à l'apprentissage qu'on réussira à fournir nos postes de demain. Notre force en Bourgogne-Franche-Comté est d'avoir des outils de formation qui appartiennent à la profession. Nous avons 300 apprentis en permanence. Des jeunes, mais aussi des adultes en reconversion. Nous proposons une offre globale, du CAP au diplôme d'ingénieur en passant par le bac pro, le BTS et la licence professionnelle. Et nous avons pour objectif de créer un campus TP Grand Est qui serait basé à l'éco-pôle de Besançon : un appareil de formation qui permettrait de faire face à l'ensemble des besoins. »



11 000

C'est le nombre de salariés employés par les 1.100 entreprises des travaux publics de Bourgogne-Franche-Comté qui ont réalisé 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2016 : 35 % dans les transports routiers, 21 % dans le terrassement, 18 % canalisations, 11 % dans les travaux électriques).

DREAL - V1